



LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE

PARACHAT YITRO

VOIR ET ENTENDRE...

PAR MEÏR HAÏ THOMAS



Depuis sa création, le monde attendait ce moment.

Jour parmi les jours où Le Créateur irait à la rencontre de Sa création pour lui transmettre Sa Loi.

Telle une enfant qui a grandi, l'humanité était, maintenant, apte à intégrer ce code de vie indispensable et, dans une certaine mesure, le peuple juif serait mandaté pour le lui transmettre.

C'est ainsi que, dans un mélange époustouflant de sons et de lumières, Dieu descendit sur le mont Sinaï pour y égrener les dix Commandements.

Le monde, pour la première fois de son histoire, venait de vivre une révélation qui avait comme particularité unique de s'adresser à tout un peuple.

Le Texte donne de cet évènement la description suivante : « Tout le peuple, voyant les paroles... le son du Shoffar... se tint à distance. »

A l'évidence, ce verset décrit un phénomène synesthésique que les Maîtres du Talmud ne manqueront pas de relever en déclarant qu'à ce moment-là, ils virent, ce qui d'habitude s'entend et entendirent ce qui d'ordinaire se voit.

Aucun des récits bibliques n'est fortuit, aucune précision n'est dénuée d'enseignement.

Dès lors, quel pouvait être l'intérêt d'un tel bouleversement des sens humains ? Pourquoi le don de La Torah se devait-il de passer par une telle modification des lois de la nature ? Et surtout quelle est la portée de cette précision dans notre rapport à La Loi ?

Il existe une différence majeure entre la vue et l'ouïe.

L'œil a cette capacité de voir les choses dans leur globalité, leur totalité.

Ce n'est que dans un deuxième temps, après une observation plus active, qu'il va distinguer les différents éléments qui constituent ce qu'il contemple jusqu'à en déceler le moindre détail.

L'ouïe fonctionne exactement en sens inverse.

Décrire une scène ou un quelconque panorama consistera à en énumérer les différents aspects, détail après détail, jusqu'à permettre à l'auditeur de s'imaginer l'objet de la description dans sa globalité.

Dès lors, voir ce qui s'entend et entendre ce qui se voit c'est éviter l'écueil dans lequel toute grande entreprise humaine est susceptible de tomber.

Il arrive parfois que, subjugué par la beauté d'un idéal, l'être humain ait tendance à le laisser éternellement au stade de théorie sans jamais lui donner d'application concrète.



Il se peut aussi que n'en ayant pas assez défini les contours, cette belle théorie serve de prétexte à nombre d'excès qui finalement la trahiront.

A l'inverse, il est possible de tellement mettre l'accent sur les détails d'une loi que l'on finisse par perdre de vue le but qu'elle poursuivait à l'origine et arriver à en trahir l'esprit.

Or qui n'a pas rêvé d'un monde meilleur ?

Mais ce bel idéal ne saurait faire l'économie d'implications concrètes au risque de rejoindre toutes les grandes et belles théories qui n'existent plus que dans les livres d'Histoire.

L'objet de la Torah dans sa globalité est de faire régner la paix et l'harmonie tant entre les hommes qu'entre l'humanité et son Créateur.

Refaire du monde Le Paradis qu'il fut à sa création.

Mais cette idée pourrait rester à l'état d'utopie si elle n'était doublée d'une codification extrêmement précise et exigeante que sont les *mitsvot* (lois Divines) qui mettent en œuvre le message Divin et lui donnent vie au quotidien.

A l'instar des brins d'ADN qui, bien qu'invisibles à l'œil nu, ont une codification et une organisation d'une précision telle que le moindre changement pourrait avoir des conséquences dramatiques et mettre en péril jusqu'à la vie même de l'être humain.

Parallèlement, il est possible de s'égarer dans les méandres de La Loi au point de perdre de vue qu'elle est le vecteur de ce message et de devenir ainsi une sorte de robot qui ne serait capable que d'appliquer des lois sans âme.

L'étude moléculaire des brins d'ADN ne doit pas faire oublier qu'il s'agit là d'un être humain...

Et c'est ce double piège que cherche à nous éviter notre allégorie de départ.

Il convient en permanence de voir ce qui s'entend et d'entendre ce qui se voit. Ne jamais perdre de vue le but global lorsque l'on applique avec précision une *mitsva* (loi Divine) aussi bien que ne jamais oublier que l'idéal originel se doit d'être vécu dans les moindres détails de sa vie.

C'est pourquoi les pages du Talmud, bien qu'étant la base de la législation juive, sont remplies de digressions où les Sages passent d'une discussion rigoureuse dédiée à définir les contours d'une loi à de magistrales leçons de vie.

C'est ainsi que le Judaïsme doit sa pérennité à cette capacité qui fut toujours la sienne à réunir l'infiniment grand et l'infiniment petit.